

Numéro 13 - Hiver 2019

INFO'

# NOAILLAN

Bilan et perspectives pour l'année

**+** DOSSIER SPÉCIAL p 4-5

ÉDITO / ACTUALITÉS p 2

AFFAIRES SOCIALES ET SCOLAIRES p 3

URBANISME p 6

ENVIRONNEMENT p 7

AGENDA / ASSOCIATIONS p 8



## L'ÉDITO DU MAIRE

Ce premier bulletin de l'année est traditionnellement celui des vœux de bonne année.

Comme j'ai eu l'occasion de le souligner lors de la cérémonie des vœux, le 6 Janvier, en présence d'une centaine de personnes, l'année 2018 a vu la rénovation importante de l'église de Noaillan.

L'année 2019 sera la dernière année de notre mandat, mais celle-ci sera encore pleine de projets.

Bonne lecture à tous et très bonne année 2019.

Jean-Pierre Auroux  
Maire de Noaillan

## INFORMATIONS

## LES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

DIMANCHE 6 JANVIER



Monsieur le Maire, Jean-Pierre AUROUX, a fait le bilan de l'année écoulée et a présenté les projets de la commune pour 2019.



Plus de 100 habitants ont répondu à ce traditionnel rendez-vous de début d'année, accompagnés de L. Harribey et du CMJ.

## LE GOÛTER DES AINÉS

UN MOMENT DE PARTAGE

Dimanche 13 Janvier 2019, les séniors de la commune se sont réunis à partir de 15h00, à la salle des fêtes afin de passer un moment de partage et de convivialité pour fêter cette nouvelle année.

Durant ce moment festif, les séniors ont pu déguster des pâtisseries, rire grâce à la présence d'un humoriste, ainsi que danser.

Le Conseil Municipal des Jeunes était présent, afin de créer un lien intergénérationnel entre nos jeunes et nos aînés.

L'évènement fut une réussite !

## SECRÉTARIAT DE MAIRIE

## HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi : 9h30/ 12h15 et 15h00 /16h45

Mardi - Jeudi : 8h45 / 12h15

Mercredi - Vendredi : 8h45 / 12h15 et 15h00 / 16h45

## CONTACT

9 Place du Général Leclerc 33730 Noaillan

05 56 25 35 08

www.noaillan.fr

## RENDEZ-VOUS

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. La prise de rendez vous pour le CCAS s'effectue auprès de Mr AUROUX, Mr LAGOFUN et Mme BEDRY.

## EN BREF

## INFORMATION COMMUNALE

L'école Simone Veil a été inaugurée le 18 octobre 2018. A cette occasion, l'association les Maillons du Cœur a fait don à l'école d'un panneau « rue de l'école Maternelle ». Nous les remercions.

## ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019

INSCRIVEZ-VOUS sur les listes électorales jusqu'au 31 mars

en mairie mun d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

ou sur [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

## DESTINATION MULTIMÉDIA !

### L'INFORMATIQUE ACCESSIBLE AUX SÉNIORS



L'objectif de l'association « Destination Multimédia » est d'œuvrer pour la réduction de la fracture numérique entre les différentes populations (jeunes, seniors, handicapés, demandeurs d'emploi ...). A l'heure où le numérique prend une place grandissante dans notre vie, et notamment dans le cadre des démarches administratives, cette association met en place des actions spécifiques afin d'initier la population au numérique.

Elle œuvre notamment auprès des seniors afin de leur assurer un minimum d'autonomie dans leurs démarches sur internet, l'utilisation de leur tablette ou smartphone. L'écho de cette association est également de sensibiliser les seniors aux potentiels risques d'internet en cas de mauvaise utilisation.



Afin d'évaluer les besoins des seniors au sein de notre commune, une conférence gratuite d'une durée de 2h sera organisée. (voir date ci-dessous)

Au cours de cette conférence, l'association vous sera présentée, ainsi que ses actions. Les préinscriptions s'effectueront à la fin de la conférence.

Afin d'assurer une bonne qualité d'enseignement, des groupes (grand débutant, intermédiaire, confirmé) seront effectués en fonction de vos envies, et de vos besoins. Les groupes ne dépasseront pas 8 personnes, et ce dans un but d'efficacité d'apprentissage. L'enseignement sera totalement GRATUIT.

Plus de renseignements en mairie auprès de l'adjointe en charge Muriel BEDRY.



**Réunion  
d'information**

**LUNDI 11 MARS 2019 - 15h00**

**SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL**

## LA CANTINE INTERGÉNÉRATIONNELLE LAURÉATE D'UN CONCOURS !

Le vendredi 14 décembre 2018, le projet de cantine intergénérationnelle de la commune de Noaillan a été lauréat du concours de l'initiative intergénérationnelle organisé par l'université Michel de Montaigne de Bordeaux.

Muriel BEDRY, adjointe, et coordinatrice du projet aux côtés de Céline MARIE, s'est vue remettre le palme de l'initiative intergénérationnelle à la mairie de Bordeaux, en présence de tous les autres participants au concours.



La réussite à ce concours va permettre de faire évoluer le projet dans une plus grande mesure. En effet, des étudiants actuellement en master 1 « Communication et Générations » vont avoir pour mission, au cours de leur master 2, de promouvoir le projet de la cantine intergénérationnelle.

Nous félicitons les initiateurs du projet, et remercions le service de cantine scolaire de l'école pour l'accueil qui est réservé aux seniors chaque jeudi.

Pour le plus grand plaisir des enfants, cette initiative est une réussite ! Si vous souhaitez venir déjeuner un jeudi midi avec les enfants, une seule solution : acheter un ticket de cantine en mairie.

## SPECTACLE DE NOËL UNE RÉUSSITE !



Vendredi 14 décembre, les élèves de l'école Simone Veil ont assisté dans la salle des fêtes, à un spectacle de magie offert par la municipalité.

De la petite section au cm2, ils ont activement participé aux tours de magie, en montant sur scène !

Ce spectacle interactif a épaté petits et grands, les maîtresses aussi n'en croyaient pas leurs yeux lorsque les colombes s'envolaient des foulards et venaient se poser sur le bras d'un élève courageux monté sur scène!

Une autre fut transformée en Lili la clownette! Rires et émerveillements étaient au rendez-vous! Un grand merci pour cet agréable moment !

**Isabelle Genet**  
Directrice de l'école Simone Veil

Pour contacter la productrice artistique Laetitia DUSSORT  
05 46 04 77 19 / 06 08 43 08 80  
contact@laidproduction.com  
www.laidaproduction.com

## Dossier spécial

### L'accessibilité à tout lieu public : une nécessité

Afin de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite aux lieux publics de la commune, plusieurs travaux ont été entrepris.

Il a été procédé à l'autonomisation de la porte d'entrée de la mairie, ainsi que celle du secrétariat et du bureau de poste.

Des rampes d'accès aux sanitaires ont également été installées à l'ancienne mairie et à l'église. Afin d'éviter toute dégradation des sanitaires de l'église, ceux-ci ne seront ouverts que lors de cérémonies religieuses ou de manifestations à l'église Saint-Vincent.



### Une jeunesse dynamique : Le Conseil Municipal des Jeunes

Le samedi 17 novembre 2018 était une journée importante pour le Conseil Municipal des Jeunes de Noaillan. En effet, le mandat des Conseillers Municipaux 2016/2018 touchait à sa fin ; par conséquent une nouvelle élection s'est tenue. Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes compte désormais 7 jeunes élus. Nous les félicitons et leurs souhaitons un bon mandat.

L'après-midi était tout aussi riche ; elle a débuté par l'inauguration de la piste du patrimoine qui était le projet phare des Conseillers Municipaux Jeunes des mandats 2014 - 2016 et 2016 - 2018. La piste a été inaugurée en présence du maire, de Conseillers Municipaux, des nouveaux et anciens Conseillers Municipaux Jeunes, ainsi que de nombreux Noaillanais.

Les nouveaux Conseillers Municipaux Jeunes se sont présentés à vous lors des vœux de la municipalité, et vous feront part de la réalisation de leurs premiers projets dans les mois à venir.



### La bibliothèque de Noaillan

La bibliothèque de Noaillan a installé une boîte à lire, sur la place du Général De Gaulle. Son principe est simple : permettre aux petits et grands de venir déposer un livre et d'en récupérer un en échange. L'initiative s'avère être un succès pour le bonheur de tout nos lecteurs Noaillanais ! Cette boîte à lire a été réalisée par Alain Grené que l'ensemble des lecteurs remercie.

Depuis le 1er Janvier 2019 la Bibliothèque de Noaillan a fait son entrée dans le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes du Sud-Gironde. (Plus d'informations en dernière page).

À noter que l'association Ami-Mot poursuit ses actions avec l'organisation de manifestations culturelles, artistiques et ludiques.



### Le succès de la cantine intergénérationnelle

Ce projet a débuté en mars 2018, et fut une réelle réussite pour petits et grands ! Il a été renouvelé pour l'année scolaire 2018/2019.

La palme de l'Initiative Intergénérationnelle 2018 a été remise au projet de cantine intergénérationnelle de la commune de Noaillan, le vendredi 14 décembre 2018. Cette palme a été remise à Muriel BEDRY, adjointe au maire et faisant partie, au côté de Céline MARIE, des initiateurs de ce projet.



### Création d'un columbarium

A l'automne a été mis en place un columbarium au fond du cimetière. Le coût de dépôt d'une urne est de 150 € pour une durée 15 ans, et 400 € pour une durée de 30 ans. Les travaux (11900€) ont été financés par la commune avec l'aide du département (FDAEC) Pour plus de renseignements, rendez-vous en mairie.

## En ruralité, le numérique s'installe durablement

Depuis le 17 novembre 2018, avec la mise en production du nouveau site [iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr), Noaillan dispose de 4 sites internet !

Retrouvez l'ensemble de l'actualité de votre commune sur les sites suivants : [www.noaillan.fr](http://www.noaillan.fr) [cmj.noaillan.fr](http://cmj.noaillan.fr), [iti.noaillan.fr](http://iti.noaillan.fr) et [dubernet.noaillan.fr](http://dubernet.noaillan.fr) : n'hésitez pas à les consulter régulièrement !



N'oubliez pas de nous suivre sur les réseaux sociaux où l'actualité de la commune est diffusée en continue : vous pouvez la commenter, et bien sûr nous vous invitons à la partager.



Partout en Gironde, élevons le débit !

La fibre arrive à Noaillan : les travaux de déploiement seront progressif sur la commune car il s'opérera de 2019 à 2024.

**Pour plus d'information rendez-vous sur [girondehautmega.fr](http://girondehautmega.fr)**

Du côté scolaire, la communication va elle aussi évoluer. Tout d'abord, un site internet regroupant toutes les informations relatives à l'école (menu de cantine, calendrier des vacances scolaires, horaires, organigramme du personnel, horaires ...) va être mis en place. Le site doit être interactif, par conséquent, les enseignants pourront librement mettre en ligne des informations, des photos, des productions scolaires ....

De plus, l'école de Noaillan est désormais inscrite au dispositif ENIR (Ecole Numérique Innovante et Ruralité). Ce dispositif va permettre de pouvoir compléter l'offre numérique déjà existante

(actuellement : 3 tableaux numériques, 1 classe mobile avec 15 ordinateurs). Au cours de l'année 2019 viendront s'ajouter 1 tableau numérique et 2 tablettes pour les classes de maternelles...



## Une activité commerciale en mouvement



Le mardi 20 mars 2018 s'est déroulée l'inauguration de la zone commerciale du Carrefour Contact en présence du Conseil Municipal ainsi que de très nombreux Noaillanais. Cette zone commerciale vous propose de nombreux services : une partie alimentation, un point d'apport en gaz ainsi qu'une station service.

Le local de l'ex-AIIMC devrait accueillir au cours de l'année une profession libérale. Un institut de beauté à ouvert ses portes ce mois-ci, à la Saubotte.

Après plusieurs mois de travaux dans l'ancienne laiterie de la commune, une pizzeria ouvrira ses portes en début d'année 2019 !

**Retrouvez l'ensemble des commerçants et artisans Noaillanais sur le site [www.noaillan.fr](http://www.noaillan.fr)**

## Une vie associative dynamique

Près de 20 associations font vivre Noaillan tout au long de l'année, avec l'organisation de diverses manifestations.



## Vers une rénovation progressive de l'église

Les travaux de l'église ont constitué un chantier très important pour la commune au cours de cette année. En effet, des infiltrations d'eaux ont endommagé l'intérieur de l'église. Les chevrons endommagés ont été changés, et la couverture a été remplacée par un voligeage neuf. La cloche et le clocher ont été également nettoyés et restaurés.

Nous remercions la participation active de l'association Noaillan Histoire et Patrimoine qui a financé la restauration d'un tableau, un second étant en cours. Les vitraux de l'église ont été remplacés en partie, par le financement participatif qui a été mis en place par la commune. Nous remercions à nouveau tous les donateurs !

Les travaux de l'église vont continuer avec le changement des huisseries en début d'année.



# CONSTRUIRE À NOAILLAN

## Les déclarations préalables et permis de construire

Toute construction de plus de 5 m<sup>2</sup>, restant en place au moins 6 mois doit faire l'objet d'une demande d'autorisation déclarée en mairie.

En dessous de 5 m<sup>2</sup>, aucune autorisation n'est nécessaire cependant le règlement du PLU ( disponible en mairie) doit être respecté.

Les formulaires CERFA sont disponibles uniquement sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)

Le recours à un architecte est obligatoire pour toute surface de plancher dépassant 150 m<sup>2</sup>.

### La taxe de raccordement

Cette taxe forfaitaire de 2640 euros ne doit être réglée que pour les constructions nouvelles, raccordables au réseau public d'assainissement. Cette taxe est dûe hors coût des travaux de raccordement. La taxe est utilisée pour l'entretien du réseau d'assainissement ainsi que le fonctionnement de la station d'épuration.

### Comment calculer la part communale de la taxe d'aménagement ?

$\text{Surface de plancher} \times \text{montant forfaitaire du m}^2$   
(fixé par l'état annuellement)  $\times$  taux d'imposition

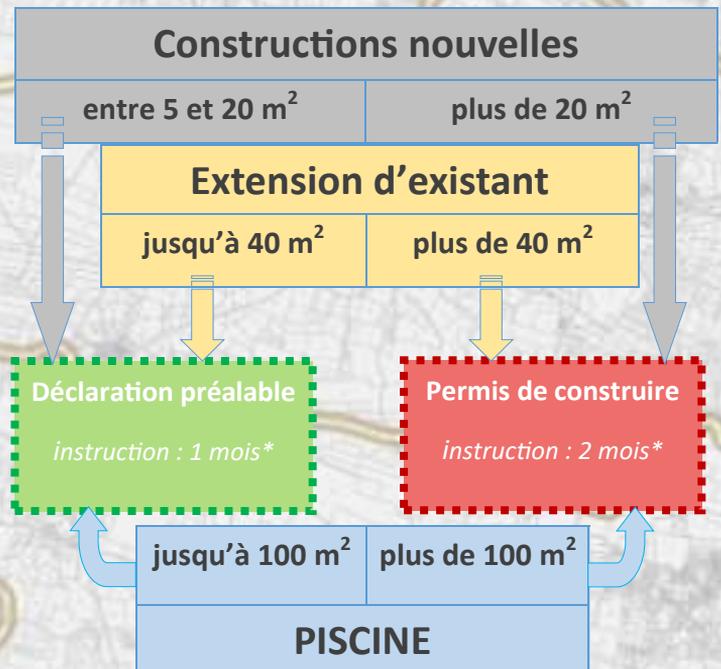
## INFORMATION

L'instruction des dossiers est effectuée par le service ADS de la Communauté des Communes du Sud-Gironde.

Depuis l'arrêt de l'instruction des actes par les services de l'état, l'instruction des actes est payante pour la collectivité. (le dépôt du dossier reste gratuit).

Aussi, avant tout dépôt de dossier, renseignez-vous en mairie pour connaître la faisabilité de votre projet.

De plus, avant tout projet, veuillez consulter le PLU pour voir dans quelle zone vous résidez. En effet, dans les zones N (naturelle) et A (agricole), les possibilités de construction sont réduites.



\*Le délai peut être plus long si projet ou secteur particulier ( bâtiment de France). Le recours à des services extérieurs étant nécessaire.

### La taxe d'aménagement

Elle est à payer pour toute construction nouvelle. Elle est composée d'une part communale (3%), d'une part départementale (1,3%), et selon le projet, d'une part d'une redevance archéologie préventive (0,4%).

⚠ Noailan vous exonère de la part communale pour les abri de jardin jusqu'à 20 m<sup>2</sup>, soumis à déclaration préalable. ⚠

Ex : Pour la construction d'une maison de 100m<sup>2</sup> de surface de plancher, le montant forfaitaire est de 726 euros, et le taux d'imposition de la commune est de 3% on doit faire  $100 \times 726 \times 3\% = 2178$  euros.

⚠ Les taux sont susceptibles d'évoluer ⚠

### SERVICE URBANISME MUNICIPAL

lundi, mercredi et vendredi

de 14h00 à 17h00, sans rendez-vous.

Sébastien MONCOURT - 05 56 25 34 75

[infonoaillan@gmail.com](mailto:infonoaillan@gmail.com)



### RAPPEL HORAIRE DECHETERIES

<b>LANGON</b> Zone artisanale de Dumes	<b>Lundi</b> : 13h30 -17h00
	<b>Mardi au vendredi</b> : 9h -12h et 13h30 - 17h
	<b>Samedi</b> : 9h - 16h
<b>PRECHAC</b> La Trave	<b>Lundi</b> : fermée
	<b>Mardi au vendredi</b> : 8h30 - 12h30
	<b>Samedi</b> : 8h30 - 12h30 et 14h30 - 17h30

## LA GESTION DES DÉCHETS

### UNE LUTTE QUOTIDIENNE

Le SICTOM du Sud-Gironde, en charge de la gestion des déchets sur le territoire, constate une forte augmentation des dépôts de bidons vides de combustibles au pied de ses points d'apport volontaire (recyclage des emballages plastique, papier, verre, métaux). Or, ces contenants de produits dangereux ne sont pas recyclables.

Notre commune étant sensible à l'environnement et à la préservation de la nature, nous vous rappelons que les bidons vides peuvent être ramenés à la déchetterie GRATUITEMENT.

De plus, nous avons pu constater une recrudescence des dépôts sauvages notamment dans nos forêts. Pour rappel, la commune dispose de plusieurs points de tri sélectif ( Antonion, Peyrebernède, La Saubotte, Le Bourg ...), afin de respecter l'environnement et de faire preuve de civilité merci de vous y rendre. Pour vous aider à effectuer votre tri sélectif le SICTOM du sud-gironde a mis en place une distribution de sac de tri qui s'est déroulée à la mairie, au mois de novembre 2018.

# RAPPEL

Le dépôt sauvage de déchets au pied des points d'apport volontaire est interdit par la loi de juillet 1975, et est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à 1500 euros.

## BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : INTERDICTION FORMELLE

### DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT

Au vue de la circulaire du 18 novembre 2011, le brûlage des déchets verts est à ce jour toujours interdit. La mairie ne peut délivrer d'autorisation.

Plusieurs solutions s'offrent à vous, à votre domicile afin d'éliminer vos déchets verts.

Vous pouvez tout d'abord mettre en place un système de compostage de vos déchets, il s'agit d'une méthode naturelle et très peu couteuse. Plus d'informations sur la technique du compostage et l'achat de compost, ou d'un composteur sur le site du Sictom : [www.sictomsudgironde.fr](http://www.sictomsudgironde.fr), ou consulter le numéro 10 - Info Noailan disponible sur [noailan.fr](http://noailan.fr)

Deuxième solution, le broyage de vos déchets, vous pouvez réaliser cette opération grâce à un broyeur.

La troisième solution qui s'offre à vous, et la réalisation d'un paillage, méthode parfois peu connue. Le paillage permet de nourrir les plantes, protéger les jardins du dessèchement des sols et vous évite de vous rendre en déchèterie.

Le paillage peut s'avérer une solution moins exigeante que le compostage. En effet, une fois votre paillage réalisé, vous n'aurez plus besoin de le remuer comme du compost, ni de l'arroser. Le paillage et le compostage sont deux méthodes naturelles de recyclage des déchets, qui peuvent être utilisées en complément l'une de l'autre.

### Que peut-on utiliser pour le paillage?

Pour le paillage, vous pouvez utiliser des feuilles mortes, des tontes de la pelouse, des brindilles et des petites branches coupées en morceaux, des résidus de jardin. Attention, n'utilisez pas des débris de plantes malades afin d'éviter de contaminer le sol.

### Comment réaliser son paillage?

Le principe est simple : étendez des couches de vos déchets de 3 à 5 cm au pied des plantes, dans les rangs de vos potagers, ou vergers etc ...

### Comment assurer une efficacité optimale à notre paillage?

Pour assurer l'efficacité de votre paillage, commencez par désherber les éléments indésirables (liseron, pissenlit, lierre ...), et arrosez avant et après le paillage. Vous pouvez apporter un peu de compost.

Le paillage est parfaitement efficace en début de saison de culture lorsque les graines sont germées, en été quand il fait très chaud afin de protéger les plantes du dessèchement, en automne pour protéger les plantes du froid de l'hiver. Eviter d'effectuer votre paillage en période de gel et lors de vent fort.

Chères associations,

Cette page du bulletin municipal vous est dédiée.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos actualités associatives auprès du service communication : [communication@noaillan.fr](mailto:communication@noaillan.fr)

## DRÔLES D'ASSO

### UNE NOUVELLE ASSOCIATION ?

La création de cette nouvelle association a été motivée par un besoin mais surtout des envies :

- le besoin d'avoir une association qui prenne le relais de l'ancienne association de parents d'élèves, afin de récolter des fonds pour financer les projets d'école de notre village par l'organisation de manifestations, d'évènements, d'actions diverses.
- des envies de faire des choses, plus de choses, des choses différentes, pour tous les enfants de Noaillan mais aussi pour les familles et les Noaillanais qui en auraient envie.

Aussi, nos objectifs sont d'organiser des actions (par exemple loto des enfants, kermesse, vide ta chambre,...) afin de récolter des fonds pour financer les projets scolaires de l'école de Noaillan mais aussi des projets périscolaires avec les partenaires qui le souhaitent (CMJ, ALSH, Multi-Accueil,...).

En parallèle, nous souhaiterions mettre en place une dynamique basée sur les échanges, la convivialité, le partage des connaissances, la découverte, en complément de ce qui existe déjà sur notre petite commune et les villages autour, notamment par l'organisation d'ateliers (par exemple bricolage, découverte, nature...) ou encore de rencontres familiales et conviviales.

Nous aimerions nous aussi prendre part au partenariat interassociatif sur la Commune, d'où son nom « drôle » parce qu'elle se veut atypique, conviviale et ludique et « drôles » parce que nous sommes tous des enfants de Noaillan.

Bref, tout un programme que nous allons essayer de mettre en place au cours de cette année 2019 ! Nous devrions commencer par le loto des enfants probablement en Mars 2019. La première Assemblée Générale de fonctionnement aura lieu prochainement.

[drolesdasso.noaillan@gmail.com](mailto:drolesdasso.noaillan@gmail.com)

Page Facebook : @drolesdasso

## L'ASSOCIATION ARCHA

### LE LIEN ENTRE HOMME ET ANIMAUX



L'association ARCHA (association, relation et complicité Homme Animaux) a été créée en septembre dernier, Sandrine BIAIS a été élue présidente. Cette association, à but non lucratif, a pour objectif d'assurer des interactions entre les animaux et les personnes en situation de handicap, ou se trouvant en EHPAD.

Cette interaction entre les animaux et les hommes a pour but de divertir, mais peut avoir également des fins thérapeutiques.

Jessie LAVILLE est la seule intervenante de l'association, elle se rend auprès des handicapés et dans les EHPAD, avec son berger australien, ses 2 chats, ses 3 cochons d'Inde, et ses 2 lapins. Elle met en place des séances de motricité, de médiation. Il s'agit avant tout de créer du partage entre les Hommes et les animaux.

Contact : 06 60 21 46 98 ou [assoarcha@hotmail.com](mailto:assoarcha@hotmail.com)



## LAINES ET LANDES D'AILLEURS

### FIN DE SON ACTIVITÉ

L'association a cessé son activité au début du mois de décembre.

## L'ASSOCIATION CIVIFF

### VAINCRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le Collectif International Vaincre les Injustices Faites aux Femmes (CIVIFF), lancé sous forme collective en Mai 2012 est un acteur majeur dans l'évolution du traitement des violences conjugales.

Les membres se sont regroupés pour insuffler l'espoir à toutes celles qui vivent l'injustice au quotidien, et qui n'ont parfois plus la force de l'affronter. Bien que des aides et des structures existent, il est parfois très difficile, voire impossible de les dénicher. L'association aide à trouver autour du lieu de résidence, les structures les mieux équipées en fonction des situations.

Les missions vont de la prise en charge des victimes par un soutien élargi à des propositions soumises en ministères. Le collectif est animé par une équipe d'ex-victimes de violences conjugales, aguerries aux problématiques territoriales. Un accueil bienveillant par d'ex victimes de violences conjugales ainsi qu'une prise en charge personnalisée vous seront proposés.

Présidente : **Caroline GUESNIER**

Responsable locale du Sud-Ouest **Stéphanie VECCHIATO**

06 82 32 65 86 - [speranzaciviff33@gmail.com](mailto:speranzaciviff33@gmail.com)

## BIBLIOTHEQUE

### LES NOUVEAUTÉS 2019 !

La Bibliothèque de Noaillan a fait son entrée dans le réseau de lecture publique de la Communauté de Communes du Sud-Gironde le 1er Janvier.

**L'inscription au réseau de lecture public et l'accès aux bibliothèques est totalement gratuit.**

Dès l'été 2019, le nouveau portail Internet de la Communauté des Communes vous permettra de réserver un document provenant d'une des 13 bibliothèques. Alors n'hésitez pas à vous y rendre visite !